31e ANNEE N° 2521 — PARAIT LE SAMEDI — 2 OCTOBRE 1920

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Neuf francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,50
Commerciales (la ligne).....0,60
Réclames (la ligne).....0,80
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

QUESTION DU JOUR.

Notre politique agraire

L'ouvrier, ainsi que l'exploitant agricole ont jusqu'à ces dernières années abandonné le village, quitté la campagne pour la ville, parce qu'ils ne gagnaient pas suffisamment sur leur terre. Pendant longtemps, on n'a pas compris ou l'on n'a pas voulu comprendre que le problème de l'émigration des campagnes était là. Nos paysans préféraient être fonctionnaires, employés ou commerçants parce que, dans ces nouvelles situations, ils gagnaient davantage et que la vie leur était plus agréable.

Il est cependant possible de rendre l'existence aussi facile à la campagne qu'à la ville. Nous sommes ici avec des agriculteurs et le problème de la vie chère que, selon les milieux, on traite différemment, doit être considéré ici, au point de vue des agriculteurs.

Or, ce point de vue, c'est que jusqu'à ces dernières années, l'agriculteur ne gagnait pas suffisamment pour vivre. Et il ne gagnait pas suffisamment, parce que les produits agricoles se vendaient à trop bas prix. La période actuelle est venue confirmer d'une façon éclatante cette manière de voir. Depuis la hausse des produits agricoles. le cultivateur, mieux rémunéré dans ses efforts et dans son travail, trouve à nouveau intéressante l'exploitation de sa terre.

Nous ne voudrons pas nous poser en apologiste de la vie chère. Nous tenons seulement à dire que celle-ci ne sera pas résolue à coups de taxes ou de réquisitions, mais par un développement suffisants de la production. Celle-ci ne peut prendre toute son ampleur, que si elle est largement payée.

C'est donc en réalité travailler aussi pour le consommateur que de permettre à l'agriculteur de vendre ses produits et son bétail à des prix que l'on peut encore qualifier de modérés, quand on les compare au cours des marchandises industrielles. Noublions pas que le cultivateur subit depuit six ans la hausse continue sur tous les objets et matières dont il a besoin, et qu'il est excessif de vouloir lui méconnaître le droit d'user de la loi de l'offre et de la demande.

b) *Politique agricole.* — Cette élévation du prix des produits agricoles, comme son maintient actuel se sont manifestés d'une façon parfois quelque peu incohérente. Si les intérêts de l'agriculture ont été méconnus, lors des taxations ou des interdictions de sortie, si d'autre part, les cultivateurs n'ont pas été protégés non plus contre la hausse exagérée des produits indispensables comme les machines et les engrais, si parfois ont a préféré exporter notre or, en achetant du blé à l'étranger au lieu de chercher à le faire produire en France, c'est surtout parce que notre pays n'a pas eu de politique agricole.

Cette politique doit s'inspirer de ce principe que, dans une nation essentiellement agricole comme la nôtre le développement de sa prospérité générale est étroitement lié au développement de son agriculture. Notre agriculture n'est-elle point, de l'aveu général, la force essentielle dans la paix comme dans la guerre ?

Certes, nous ne sommes pas opposé au perfectionnement industriel de notre pays et nous estimons même que notre richesse agricole participera certainement de l'adaptation de notre production industrielle à ces possibilités nouvelles. Mais cette adaptation doit se faire en pleine harmonie avec les nécessités agricoles. Il ne faut sous aucun prétexte, que notre politique d'importations et d'exportations, sous couleur de favoriser l'industrie, puisse sacrifier les intérêts des agriculteurs

De même, à l'intérieur, notre politique d'impôts, celle des taxes successorales, celle du régime de la propriété doit toujours s'inpirer du rôle primordial que joue le cultivateur dans l'économie nationale.

c) *Rôle prépondérant de l'agriculteur dans le pays* — Nous estimons même, qu'étant donné l'importance des agriculteurs dans notre pays, par leur nombre, par les intérêts matériels qu'ils représentent, par la dette aussi que la nation a contractée envers eux pendant la guerre, il conviendrait qu'ils eussent au Parlement, comme au gouvernement, une influence prépondérante.

Par modestie, plutôt que par désintéressement, nos cultivateurs n'ont jamais songé à fonder un grand parti agricole national, capable d'inspirer et de poursuivre cette politique agricole dont nous venons d'esquisser les grandes lignes, comme de faire mieux respecter leurs intérêts. La question est cependant posée. Mais il faut par une propagande bien comprise amener les cultivateurs à se grouper pour défendre leurs véritables intérêts et pour les décider à prendre une part plus active à la vie politique.

C'est le but si important, si noble que poursuit la Confédération générale Agricole, dont je vous parlais au début de ce discours, et nous feront tout ce qui est en notre pouvoir pour quelle puisse, en plein accord avec les associations agricoles, manifester cette bienfaisante action dans notre département.

d) *Accession à la propriété.* — Mais il faut plus encore, messieurs, qu'une série de mesures équitables et de décisions de progrès.

Pour retenir la main-d'œuvre à la terre, condition essentielle du relèvement agricole, il faut permettre au travailleur rural l'accession à la petite propriété.

Quand chaque paysan pourra exploiter lui-même une terre lui appartenant, ou dont il puisse devenir propriétaire, quand surtout, aux ouvriers agricoles isolés se susbtitueront de plus en plus des familles de petits cultivateurs, la crise de la main-d'œuvre sera résolue.

Etant donné l'accroissement de la valeur nominale du capital foncier et du capital d'exploitation, le travailleur des champs ne saurait évidemment accéder à cette petite situation de fermier ou d'exploitant sans l'aide de l'Etat.

S'il lui refusait cette aide, l'Etat serait un économiste à courtes vues. Car, par une aide modique, non seulement il atteindra le résultat primordial de fixer la main d'œuvre à la terre, mais encore il obtiendra la compensation d'une productivité supérieure.

On le sait, la petite propriété produit plus que la grande. Elle fournit plus à l'hectare, et bien qu'elle consomme davantage pour ses propres besoins, elle livre plus de denrées au marché que la grande culture. Les efforts ou même les sacrifices que fera l'Etat pour faciliter l'accession de la petite propriété seront donc à tous les égards des plus féconds.

Ces efforts se manifesteront sous formes de prêts. Encore faut-il qu'ils soient consenties et organisés d'une manière judicieuse.

(à suivre)

J. Perchot.

Chronique Locale

SISTERON

Médaille militaire. — Par décret Présidentiel du 22 avril 1920, la Médaille militaire a été attribuée à la mémoire du soldat Ferrari Kleber-Léon, du 3e régiment d'infanterie avec la citation suivante :

Mort pour la France le 14 avril 1918.

« Tué en se portant courageusement à l'attaque de Berthancourt, le 14 avril 1918. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Chiffres d'affaires. — Septembre. — Les redevables soumis à l'impôt sur le chiffre d'affaires devront se rendre à la mairie lettres A à E inclus mardi 5 octobre ; lettres F à O inclus mardi 6 ; lettres P à la fin jeudi 7 octobre. Sont aussi soumis à l'impôt les redevables travaillant à la façon et ceux qui louent en garni.

—o—

Edorado-Théâtre. — En projetant l'édification d'un établissement lyrique, M. Ricou, l'aimable directeur de l'Eldorado connaissait le point faible des sisteronnais et leur goût pour le théâtre. Nous devons donc le remercier pour avoir fait l'ouverture d'une saison théâtrale avec la *Mascotte*, Daibret et la *Tosca* qui fut la pièce de résistance jouée par l'excellente troupe Streny.

Mardi dernier nous avons eu la bonne fortune d'applaudir sur la scène de cet établissement la troupe Mutel si avantageusement connue dans notre ville, qui donnait en représentatiod la revue *Pourvu qu'on rigole.* Empressons nous d'ajouter que ce fut pour les spectateurs un vrai régal et un fou-rire du commencement à la fin. On sait qu'une revue est composée des évènements qui se déroulent dans l'année, aussi ce ne fut que boutades, quiproquos qui eurent le don de dérider les plus neurasténiques et les plus moroses.

Souhaitons que l'impresario de l'Eldorado ne s'arrêtera pas en si bon chemin et que sous peu nous aurons le plaisir d'annoncer la venue d'une nouvelle troupe.

* * *

Ce soir à 9 heures et demain dimanche en matinée l'Eldorado-cinéma donnera une grande séance de cinéma avec un programme choisi :

Judex, 6s épisode. Le mome réglisse.
Deux françaises, 4 parties, drame.
Rasinoir au magasin, comique.

Dimanche au soir à 9 heures, grand bal avec le concours de l'orchestre habituel.

Foot-Ball. — Dimanche dernier à la première séance d'entrainement, nous avons constaté avec regret l'absence d'un bon nombre d'équipiers. Pourtant les matches de championnat vont bientôt commencer et ce n'est qu'avec un entrainement rationnel que nous pourrons espérer de beaux succès. Aussi nous comptons sur la bonne volonté de chacun et nous espérons nous trouver au complet demain sur le terrain.

Coup d'envoi à 14 heures.

Musique. — Les jeunes gens désireux de suivre les cours de solfège de musique gratuits sont informés que ces cours commenceront mercredi prochain à 8 1/2 à la salle des répétitions.

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine, la mort de M. Chaspoul, directeur du *Journal des Basses-Alpes* et doyen des imprimeurs bas-alpins, survenue la semaine dernière.

Nous présentons à la famille Chaspoul, nos bien sincères condoléances.

S. J.

Avis. — Mademoiselle Peyrot, professeur de musique, place de l'Eglise, informe ses élèves qu'elle reprendra ses cours et leçons particulières le 18 octobre.

—o—

Casino-Cinéma. — Ce soir au casino à 9 heures, grande représentation cinématographique et musicale.

Programme :

La maison de la haine, 10e épisode.
Désillusion, dramatique.
Lui, est un fameux ténor, comédie.
Pathé-Journal.

ÉTAT-CIVIL

du 24 septembre au 2 octobre 1920

NAISSANCES

Néant.

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Emilien-Edmond Clericy, journalier et Mlle Jeanne Verneuil, sans profession.

DÉCÈS

Véronique Lieutier, veuve Bontoux, 84 ans au Rieu.

Conseil à nos Lecteurs

C'est sans nuire à l'organisme et sans provoquer le moindre désordre de l'estomac, comme le font tant de remèdes, que la poudre Louis Legras calme instantanément les plus violents accès d'arthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vielles bronchites et guerit progressivement. Que nos lecteurs l'essaient, ils l'adopteront exclusivement, car son efficacité est véritablement merveilleuse. Une boîte est envoyée contre mandat de 2 fr 95, (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139 Bd Magenta, Paris.

Avis. — La maison Allègre, cours St-Jaume, Sisteron, prévient sa fidèle clientèle qu'elle tient à sa disposition un grand stock de potasse d'Alsace.

La France Econome

Société d'épargne assujettie au contrôle de l'Etat, vous procure le moyen de vous assurer un petit capital et vous donne droit après le premier versement à un tirage par mois pouvant gagner 1.000 francs. S'adresser chez M. Colombon, café du Cours, agent général pour la region.

Rentrée des classes — C'est à la librairie Lieutier, que les enfants iront faire leurs achats pour la rentrée des classes : Ils y trouveront des trousses complètes et des stylos pour écoliers, des livres classiques, des cahiers à tous les prix, des crayons noirs et de couleurs, des boîtes de couleurs, des compas et des cahiers dessin, serviettes et plumiers, etc.

© VILLE DE SISTERON

DEUXIEME AVIS

M. Blanc Albert, cafetier à Sisteron a acquis de Mlle Petit l'appareil cinématographique qu'elle exploitait.

Faire opposition chez M. Blanc, dans les dix jours qui suivront le deuxième avis.

EMPRUNT 6 % 1920

La banque Chabrand et Caillat

place du Tivoli, Sisteron

Reçoit sans frais les souscriptions au nouvel emprunt. Se renseigner à ses guichets ou par correspondance sur les avantages et facilités aux souscriptions.

Etudes de Me Charles BONTOUX

Licencié en Droit,
avocat-avoué près le Tribunal Civil de **Sisteron** (Basses-Alpes)

et de Me Pierre BOREL

Chevalier de la Légion d'Honneur
notaire à **Sisteron**
Mort pour la France

VENTE

DE BIENS

dépendant de succession vacante

Le **dimanche vingt-quatre octobre** mil-neuf cent-vingt à **deux** heures après-midi, a **VOLONNE**, dans une salle de la mairie de la dite commune, par devant Me Paul **Borel** suppléant de Me Pierre **Borel** son fils ; il sera procédé à la

VENTE aux Enchères Publiques des Immeubles

ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de Volonne.

PREMIER LOT

Une **maison** d'habitation située à Volonne, au village, quartier de Vière. numéros 524, 527, 527 de la section E. confrontant du levant la rue, et Henri Savonnet, du nord la rue, du couchant veuve Aillaud, du midi la rue.

Mise prix : **Trois cents** francs
ci. . . . . **300 fr.**

DEUXIÈME LOT

Terre labourable à Volonne, quartier de la Rouvière, numéros 415 p. 416 p. 418 p. de la section B. d'une contenance cadastrale de 1 hectare, 79 ares, 18 centiares, confrontant du levant le chemin, du nord, couchant et midi l'administration forestière.

Mise prix : **Deux cents** francs.
ci..... **200** francs

TROISIEME LOT

Terre arrosable à Volonne quartier de Sainte Catherine, numéro 1546 p. de la section B. d'une contenance cadastrale de 7 ares 60 centiares, confrontant du levant et du nord, le canal, du midi veuve Valet, du couchant veuve Pierre Bremond.

Mise prix : **Trois cents** francs.
ci . . . . **300** frs.

QUATRIÈME LOT

Terre labourable à Volonne, quartier de Saint-Jean, numéro 515 p. de ta section A. d'une contenance cadastrale de 8 ares, 70 centiares, confrontant du levant un chemin, du midi Marrou, du nord Jules Esmiol, du couchant Aron.

Mise prix : **Cent francs**
ci..... **100** francs

CINQUIEME LOT

Labour situé à Volonne, quartier de la Rouvière numéro 621 p. de la section B. d'une contenance cadastrale de 8 ares, confrontant à l'est, au nord et à l'ouest Bienvenu Chabot, du midi le ravin de Terravan.

Mise à prix : **Cent** francs.
ci . . . . . **100 fr.**

SIXIEME LOT

Terre labourable située à Volonne quartier de Colle Rousse, numeros 827 et 828 de la section B. d'une contenance de 19 ares 76 centiares, confrontant du levant un ravin, du midi Auguste Bernard, du nord Hugues Baptiste et Mary Martel, du couchant Mary Martel.

Mise à prix : **Deux cents** francs.
ci. . . . . **200** frs

SEPTIÈME LOT

Trois parcelles de labour et vague à Volonne, quartier de la Rouvière, comprenant :

A) **Vague** de 7 centiares, numèro 514 de la section B, confrontant du levant, nord et midi Ferdinand Jaume, du couchant un chemin.

B) **Labour** de 25 ares, 82 centiares, numéro 546 de la section B. confrontant au levant et au nord, Joseph Jaume, au couchant un chemin, au midi Baptiste Hugues.

C) Un **labour** de 12 ares 40 centiares, numéro 552 section B. confrontant du levant chemin, du nord Célestin Julien, du couchant et midi chemin.

Mise prix : **Cent** francs.
ci. . . . . **100** frs

Ces immeubles dépendent de la succession de Monsieur Louis-Théodore **Ailhaud**, en son vivant propriétaire à Volonne.

La vente est poursuivie à la requête de Monsieur Eugéne **Gallissian**, greffier de la Justice de paix de Sisteron, y demeurant et domicilié, agissant en qualité de curateur à la succession vacante de Antoine **Aillhaud** ayant pour avoué Me Charles **Bontoux**.

Elle a été ordonnée par jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Sisteron le vingt-trois juillet mil-neuf-cent-vingt, enregistré

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Borel**, notaire à Sisteron, dépositaire du cahier des charges ou à Me **Bontoux**, avoué à Sisteron.

Sisteron le 2 octobre 1920.

C BONTOUX.

Enregistré à Sisteron, le septembre mil neuf cent vingt, f° case . Reçu trois francs décimes compris.

Le Receveur :
Signé : DUBREUIL.

Etude de Paul JOURDAN

Notaire
NOYERS-sur-JABRON (B-A)

RESTAURATION ET CONSERVATION DES TERRAINS EN MONTAGNE

Périmètre de Durance-Jabron

PURGE

d'Hypothèques Légales

Suivant acte passé devant Me Jourdan, notaire à Noyers-sur-Jabron le six août mil-neuf-cent-vingt enregistré le sept août mil neuf-cent vingt, Monsieur **Blanc** Cyprien, propriétaire à Châteauneuf-Miravail, a vendu à l'Etat pour le compte de l'Administration des Eaux et Forêts, moyennant le prix de 335 francs, six parcelles de terrain en nature de vague et bois taillis d'une contenance totale de 3 hectares 94 ares 82 cent. situées sur le territoire de la commune de Châteauneuf-Miravail, aux lieux dits *le Gréou, l'Arpion, Saint Georges et les Roumiguières*, lesquelles parcelles désignées au cadastre sous les numéros 837, 856, 857, 865 et 891 de la section A et 1572 de la section B sont comprises dans le périmètre de restauration de Durance-Jabron, déclaré d'utilité publique par la loi du 18 juillet 1906.

Cette pubilcation a pour but de purger les immeubles vendus de tous privilèges ou hypothèques.

Certifié conforme,
JOURDAN, notaire.

Etude de Me L. LABORDE

Notaire à Saint-Geniez

PREMIERE INSERTION

Suivant acte reçu par Me Laborde notaire à Saint-Geniez, le vingt-cinq septembre mil-neuf-cent-vingt, Madame Amielh Fanny, Vve **Richaud** a vendu moyennant un prix fixé dans l'acte à Mademoiselle **Thélène** Rosalie-Marie demeurant à Valernes, le fonds de commerce de *Rouennerie, Confections et Lingerie* exploité par Madame Amielh veuve Richaud à Sisteron, Grande Place, dans un immeuble appartenant à Madame Giraud veuve Michel.

Jouissance immédiate.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites en l'étude de Me Laborde dans les dix jours qui suivront la deuxième insertion.

Pour extrait :
L. LABORDE.

Etude de Me Pierre BOREL

Chevalier de la Légion d'Honneur
Mort pour la France
notaire à **Sisteron**

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me Paul BOREL suppléant son fils, le vingt neuf septembre mil-neuf-cent-vingt, Monsieur Léopold **Denoize**, cafetier et maître d'hôtel aux Grillons, commune de Mallemoisson, a vendu aux prix et conditions insérés dans l'acte à Monsieur Henri **Michel** et Madame Lucie **Guieu**, mariés, demeurant à Malijai, tous les éléments incorporels composant le fonds de commerce de Café, Hôtel et restaurant situé à Mallemoisson, quartier des Grillons.

Oppositions à faire au domicile élu en l'étude de Me **Borel**, notaire à Sisteron.

Paul BOREL.

Etude de Me Henri PAUCHON

Notaire à Claret (B-A)

ADJUDICATION

DÉFINIVE

et sur Surenchère d'un Dixième

Le **dimanche 10 octobre** mil neuf-cent-vingt à **deux** heures de l'après-midi, en la mairie de **Claret** il sera procédé par le ministère de Me PAUCHON, à l'adjudication d'un

GRAND DOMAINE

sis à Claret, appelé *La Peyrouse*, d'une contenance de 28 hectares, complanté en amandiers, arbres fruitiers et vigne, appartenant à Madame Vve Bernard

Mise à prix : 26.510 frs.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Me Pauchon, notaire à Claret. H. PAUCHON.

Etude de Me ROUBAUD

notaire à **Sisteron**

PREMIERE INSERTION

Par acte du vingt-cinq septembre mil-neuf-cent-vingt, MM. **Vollaire** père et fils de Sisteron, ont vendu à Monsieur **Bonnet** Clovis, patissier à Sisteron, un fonds de commerce de *Patisserie et Confiserie* au détail exploité à Sisteron, rue Droite, comprenant les éléments incorporels du fonds, le matériel et les marchandises moyennant un prix fixé dans l'acte.

Jouissance immédiate.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la seconde insertion en l'étude de Me ROUBAUD.

Pour première insertion
Roubaud

Etude de Me PIERRE BOREL

Chevalier de la Légion d'Honneur
Mort pour la France
notaire à **Sisteron**

VENTE

aux enchères publiques et volontaire

Fixèe au **Dimanche 31 octobre** mil-neuf-cent-vingt à **deux** heures après-midi à **MISON**, par le ministère de Me Paul BOREL, suppléant.

Des immeubles suivants appartenant à Monsieur Marcel **SARLIN** propriétaire à Mison et à Bayons.

PREMIER LOT

Un **pré** à Mison, quartier de Ricavi, numéro **127** section C. de 14 ares 50 centiares, confrontant : au levant canal d'arrosage, au midi Siard au couchant le Buéch et au nord Pleindoux.

Mise à prix : **Cinq cent** francs.
ci..... **500** francs

DEUXIEME LOT

Une **Blache** à Mison, quartier des Merles, numéro **367**, section D. de 71 ares 90 centiares, confrontant : au nord Arnaud, au levant Angletti, au couchant Garcin, rase entre deux, au midi Garcin.

Mise à prix : **Neuf cent** francs.
ci. ..... **900** francs.

TROISIEME LOT

Une **Blache** et taillis à Mison, quartier de Bois Domenge de 2 hectares 36 ares, numéro 240 p. section D., confrontant : au levant Blanc, Arnaud, Gueitte et Marcos, au nord Pleindoux et Thèlène, au midi chemin et Drac, au couchant, hoirs Bardonnenche et les hoirs Fournier.

Mise à prix : **Deux mille cinq cents** francs.
ci . . . . . **2.500** francs.

QUATRIÈME LOT

Un **pré** et labour à Mison, quartier de Vabre, numéros **383**, 384, 385 et 389 section D. de 1 hectare 60 ares 60 centiares, confrontant : au nord Lucien Garcin, au midi une rase, au couchant Bertrand Fournier, au levant Merlin.

Mise à prix : **Mille** francs.
ci. . . . **1000** fr.

CINQUIÈME LOT

Blache et taillis à Mison, quartier de Maugrach numéro **494** section C. de **54** ares, confrontant au levant Lieutaud, au midi un chemin, au couchant Silve, au nord Silve.

Mise à prix : **Mille** francs.
ci..... **1000** francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Paul Borel dépositaire du cahier des charges.

Paul BOREL.

© VILLE DE SISTERON

Rentrée des Classes 1920-1921

Librairie — Papeterie — Imprimerie

DU " SISTERON-JOURNAL "

Fournitures pour l'Ecole Superieure, le College et les Ecoles Communales

PASCAL LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Livres classiques - Crayons de couleurs - Tubes de peinture - Plumiers
Serviettes - Articles de dessin et toutes fournitures pour les Ecoles

La Librairie LIEUTIER est seule dépositaire des cahiers " *La CIGALE* " et le " *Le SISTERONNAIS* ", papier de choix.

Etude de Me ROUBAUD,
Notaire à **Sisteron**

VENTE
PAR
ADJUDICATION
Volontaire

Le **dimanche trois octobre** mil-neuf-cent-vingt à **quatorze** heures dans la salle des délibérations de l'**Hôpital de Sisteron,** il sera procédé par le ministère de Me **Roubaud**, notaire à Sisteron, à la vente aux enchères publiques et volontaires d'un immeuble appartenant à l'Hôpital de Sisteron constituant un

GRAND
DOMAINE

d'agrément et de rapport situé près Sisteron, sur le territoire des communes de Thèze et de Sigoyer, dénommé **Le Grand Planet** et **Les Casses,** comprenant :

Vaste Maison de maître

bâtiments d'exploitation, prés, terres cultes, vagues et bois, cheptel, contenance d'environ 92 hectares, eau de source, pêche et chasse, coupes de bois pouvant être exploitées.

Mise à prix : 60.000 fr,

Pour tous renseignements, s'adresser à Me ROUBAUD, notaire, détenteur du cahier des charges, et pour visiter à Monsieur l'Econome de l'Hopital de Sisteron.

Pour extrait : Roubaud.

LA HERNIE

GUÉRIE PAR
la Méthode **LEROY**
CHUTES de MATRICE
DÉPLACEMENTS des ORGANES

Cette cruelle infirmité « **La hernie** » dont les graves conséquences sont connues de tous, ne doit plus être négligée ; mais les affligés hésitent souvent devant les promesses des soi-disant spécialistes qui surgissent chaque jour. **Hernieux, ne confondez pas !** Nos lecteurs connaissent de longue date la réputation de **M. Leroy** de **Paris**, 75, faub. St-Martin, le **Maître** de l'art herniaire, aux **Succès innombrables**, ainsi que l'a démontré la presse universelle et qui, en outre, a **guéri des milliers de hernieux** rien que dans notre région. Il n'y a donc plus à hésiter et nous engageons tous les intéressés à **avoir recours à la méthode Leroy,** laquelle fait **aussitot** disparaître sans la moindre gêne les **hernies** même les plus rebelles et en assure la rapide et complète **guérison,** ainsi que le démontrent ces toutes dernières attestations :

Rossi, 103, boulevard Baille, à Marseille. Hernie guérie en quelques mois.

Nazzaro, 136, rue Centrale, à Marseille (B-du-R.). Hernie guérie en quelques mois.

Négrel, à Lacours, par Roquevaire (B-du-R.) Hernie guérie en quelques mois.

Despessailles, 20, rue d'Angleterre, à Nice (Alpes-Marit.). Hernie guérie en quelques mois.

Bonnaud, 70 ans, à Milhaud, (Gard). Hernie guérie en quelques mois.

Moulin, quartier des Launes, à Carpentras (Vaucluse). Hernie guérie en quelques mois.

Allez donc voir en toute confiance l'**éminent patricien** qui recevra à :

Apt, samedi 9 octobre, jusqu'à 2 heures, hôtel du Louvre.

Forcalquier, dimanche 10 octobre, hôtel Lardeyret.

Sisteron, lundi 11, hôtel des Acacias.

Digne, mardi 12 octobre, jusqu'à 2 heures, hôtel Boyer-Mistre.

Manosque, jeudi 21 octobre, hôtel Pascal.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, Boulev. Sépastopol.

Ce nouvel appareil, grâce a de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaitre.

En voici d'ailleurs une preuve :

25 Mai 20.

Monsieur Glaser,

Tous les bandages que j'avais portès me torturaient et mon mal s'aggravait. Seul votre merveilleux appareil sans ressort que j'ai porté jour et nuit sans aucune gène, a immobilisé ma hernie, j'ai pu travailler sans fatigue, toute souffrance a disparu. Vous m'avez rendu la force et la santé. Je vous autorise à publier ma lettre.

M. Robert Victor, propriétaire
au Crozet par Vif (Isère).

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous à

à **SISTERON**, 16 de 11 h. à 6 h. et 17 octobre de 8 h. à 3 h.1/2 Hôtel des Acacias.
à **MANOSQUE**, dimanche 31 octobre de 9 à 5 h. Hôtel Pascal ;
à **FORCALQUIER**, mardi 2 novembre de 11 à 4 h. Hotel des Lices.
à **VEYNES**, vendredi 5 de 8 h. à 2 h. Hôtel de la Gare.
à **DIGNE**, 6 novembre de 8 h. à 3 h. Hôtel Boyer-Mistre.

Brochure *franco* sur demande. Ceintures ventrières pour déplacements de tous organes.

HERNIE

CHUTE DE MATRICE, DESCENTE, EFFORT

Une hernie pas ou mal soignée peut occasionner deux accidents importants : 1° un accroissement volumineux de la tumeur qui rend *impotent* le malade qui en est atteint et 2° un étranglement de l'intestin qui, neuf fois sur dix est un *accident mortel.*

Aussi est-ce pour nous un devoir de prévenir les hernieux des dangers que peut leur faire courir leur infirmité en leur faisant savoir que, quelque désespéré que soit leur cas, il leur est possible d'abord de se soulager, *ensuite de s'en débarrasser complètement.*

En Amérique, la *Méthode du grand spécialiste Hariston* a fait des merveilles dans le traitement des *Hernies, chutes de matrices, hydrocèles et tout déplacements des organes chez l'homme, la femme et l'enfant.*

En France, *c'est déjà par milliers* que peuvent être comptés les malades que la *MÉTHODE HARISTON* a complètement débarrassés de ces graves affections ; et ce, *sans gêne, sans fatigue* et *sans rien changer aux occupations, ni à la façon de vivre.*

Femmes qui souffrez de chutes de matrice, rein mobile, ou déplacements d'organe ; ***Parents*** qui avez des enfants atteints de hernies, la *Méthode Hariston* guérit sans opération.

Hernieux nouvellement atteints n' attendez pas que votre cas s'aggrave ; n'attendez pas les premières coliques, présage de l'étranglement ; avec la ***MÉTHODE HARISTON*** la *contention d'une hernie*, prise à temps, *est certaine et définitive.*

Hernieux désespérés, qui avez *tout essayé sans résultats*, qui souffrez de porter de *mauvais bandages,* reprenez confiance, il est encore temps de *vous sauver.* ***LA MÉTHODE HARISTON*** vous assure le bien-être et la *contention absolue* de votre hernie.

A tous, nous disons : « n'hésitez pas à avoir recours à la *Méthode Hariston*. Allez voir *l'éminent praticien* dont la bonté et la grande expérience sont sans égales, vous serez examinés, renseignés sur votre état et *conseillés gratuitement.*

Ne faites rien sans le consulter, ce qui vous sera bien facile puisqu'il pourra vous recevoir *régulièrement tous les mois* dans les villes et aux dates ci-après :

SISTERON, quatrième samedi du mois, 25 septemb. **Touring-Hôtel**, près gare
DIGNE, premier samedi du mois, 2 octobre. Hôtel du *Grand Paris*,
MANOSQUE, 21 octobre. Jeudi, *Hôtel de Versailles,*
FORCALQUIER, samedi, 30 octobre, *Hôtel des Lices,*
MARSEILLE tous les autres jours du mois, 24 boulevard de la Madeleine

CONSEILS GRATUITS ET DISCRETS PAR CORRESPONDANCE

HARISTON, spécialiste-herniaire
24, Boulevard de la Madeleine, Marseille

ENGRAIS

pour

Fumure, Semailles d'Automne et de Printemps

s'adresser à M. REYNIER 51, rue Droite

SISTERON

Aperçu de quelques prix :

Cyanamide ou Sulfate d'amoniaque de 100 à 132 fr. les 100 kil. logés,
Surerphosphate minéral 14/16 33 fr. 50, marchandise prise sur vagon de 10 tonnes,
Sels de potasse, nouveaux prix,
Sylvinite 12/16 potasse pure 14 fr. les 100 kil. nu par vagon de 10 tonnes,
Sels de Potasse 20/22 de potasse pure 20 fr. les 100 kil. par vagon de 10 tonnes,
En sac la marchandise est facturée 4 fr. 50 en plus par 100 kilos.
Savons les meilleures marques de 3 fr. 50 à 3 fr. 80 le morceau de 1 k. frais.

© VILLE DE SISTERON

Cycles — Motos — Machines à Coudre

Pièces détachées et Accessoires

Pneumatiques H. LONG
(COTE DE MONTAGNE)

Réparations en tous genres
PRIX MODÉRÉS

REGIS ARNAUD

Agent des Cycles "LABOR"

59, Rue Droite -:- SISTERON

CHAUSSURES CONFECTIONNÉES ET SUR MESURES

ELIE JULIEN

Blessé de Guerre

Rue Droite — *SISTERON* — *Basses-Alpes*

M. Julien informe le public qu'il a en ce moment un grand choix de Chaussures en magasin de bonne qualité et à des prix avantageux.

CHAUSSURES SUR MESURE
Réparations en tous Genres -- Travail soigné

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE 'PEUGEOT' ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence, (à côté du Casino) SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFEVRERIE
BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande
Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

RUE DROITE

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux
Layettes - Corsets - Parapluies - Cravates et Chemises

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand choix de blouses, robes, peignoirs combinaisons, imperméables, etc.

VETEMENTS DE LAINE POUR DAME ET FILLETTE

Mme MORÈRE
SISTERON — BASSES-ALPES

Le gérant.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON